l'arrêté préfectoral, contre l'inertie, le mauvais vouloir et la connivence du maire. L'institutrice s'était vantée de faire casser le maire et fermer l'école libre rivale de la sienne. Elle a obtenu le premier point, à quand le second? Cette institutrice, fille du jardinier de la préfecture, était venue à Montpezat malgré les protestations énergiques de la population presque entière, malgré le vœu *unanime* du Conseil municipal, malgré la circulaire du ministre de l'instruction publique qui ordonne aux préfets de respecter les vœux des conseils municipaux.

Dès le lendemain de son arrivée, elle se liait avec les adversaires de son administration municipale et envoyait contre le maire des dénonciations calomnieuses, accroissant encore par son attitude l'irritation de la population contre la mesure violente qui l'imposait à Montpezat: son école comptait jusqu'à trois enfants, dont une seule catholique; exaspérée, elle cherchait querelle à tout propos aux enfants de l'école congréganiste, elle passait et repassait devant les rangs et lorsqu'elle s'entendait appeler « la bonne », nom qui dans le pays s'applique sans acception désobligeante à toute institutrice laïque, elle arrivait furieuse, exigeait avec menaces le nom de l'enfant et envoyait plaintes sur plaintes à la préfecture. Qu'arrivera-t-il? Le préfet reconnaissait-il ses torts et s'aperçut-il qu'il avait créé à sa protégée une situation fausse et trop dificile à tenir pour une vieille fille algrie? Non! le maire fut suspendu, puis révoqué. Voilà un village dominé et désormais gouverné par le bas-bleu qui instruit 3 de ses enfants!

A ces procédés violents de l'autorité préfectorale se joignent deux de l'autorité académique. Un frère Mariste de Loos (Nord) est accusé par l'*Anti-Clérical* d'avoir roué de coups de pied et blessé un enfant de sept ans. L'autorité académique s'émeut sur ce grossier mensonge, un blâme énergique est adressé au frère. Encore est-il bien heureux qu'on ne l'ait pas révoqué! Le fait qu'on lui reprochait n'avait absolument rien d'exact, comme le constate d'ailleurs le procès-verbal du commissaire de police, où le père de l'enfant déclare s'être trompé, avoir été induit en erreur et avoir agi trop vite.

REVUE DE LA PRESSE

Le *Moniteur universel* est sévère pour M. Gambetta et la commission de réorganisation de l'armée. Il n'hésite pas à déclarer que, pour satisfaire ses haines anti-religieuses et contraindre les séminaristes au service militaire, M. Gambetta a créé de dangereuses exemptions:

C'est alors que M. Gambetta s'est livré au procédé d'élimination dont nous avons exposé hier le mécanisme. Pour le plaisir d'exposer les séminaristes à servir pendant trois ans, il n'a pas hésité à porter de quatre à sept pour cent les dispenses accordées pour raisons de famille, et, ce qui est encore plus fort, à proposer d'élever le niveau requis pour la taille. Il lui faut absolument ses trois contingents en tiers incorporés pendant trois ans, et pour les obtenir, il supprime des dispenses qui s'expliquaient par l'intérêt même de la société, pour en établir d'autres qui ne s'expliquent par aucune raison.

Quelle nécessité d'exempter, en effet, pour défaut de taille, des hommes parfaitement constitués, parfaitement vigoureux, comme il en existe en si grand nombre dans notre pays et qui peuvent rendre les mêmes services, sinon même des services supérieurs, à ce que l'on peut obtenir d'hommes plus grands, mais moins vigoureux? De toutes les dispenses, la plus difficile à justifier est assurément celle-là; car elle n'a pour elle ni l'intérêt de la société, ni l'intérêt de la race, ni l'intérêt même de l'armée, qui doit dans l'espèce, primer tous les autres.

La commission du recrutement n'a donc pas seulement fait preuve d'une légèreté et d'une incompétence déplorables, dans l'accomplissement de sa tâche; elle est encore convaincue d'avoir cédé à des suggestions absolument étrangères ou même nuisibles à l'intérêt de l'armée, ce qui constitue, dans l'état actuel de notre pays, un véritable crime.

***

Le leader article du *Gaulois* traite aujourd'hui des mœurs publiques et maltraite de la belle façon la morale indépendante qui ne peut engendrer que la liberté de l'immoralité:

L'éducation! l'austérité des mœurs! On ne parle que de cela! Jamais aucun peuple n'a fait, en si peu de temps, de si grands sacrifices pour multiplier et fortifier les écoles. Nous le disons à l'honneur de la République, elle a doublé, triplé, quadruplé le budget de ses écoles; c'est bien, c'est admirable.

Mais que met-elle dans ses écoles? Regardez les programmes. Elle y met tant de sciences, que les maîtres ne suffiront pas à les enseigner ni les enfants à les comprendre et à les retenir. Et la morale? On enseignera la morale comme le reste; elle aura ses vingt ou vingt-cinq numéros comme la chimie; elle tiendra la même place dans la mémoire de l'enfant et comptera le même chiffre dans le coefficient des examens. Quelle morale? La morale indépendante. Cela nous dit bien ce qu'elle ne sera pas; mais cela ne nous dit pas ce qu'elle sera.

Non, l'éducation préventive ne se donne pas de cette façon, en vingt leçons d'une heure chacune, et à l'aide d'un manuel appris par cœur. L'éducation préventive commence avec la vie et dure toute la vie: à l'école, elle est de tous les instants et se mêle à tous les exercices. Nous voulons la retrouver dans le choix des livres, dans les leçons du maître, dans ses entretiens familiers, dans les récréations autant que dans la classe, dans les promenades, dans tous les articles du règlement, dans tous les détails de la vie de famille.

***

Naquet a mis Alexandre Dumas en demeure d'opter pour le régime républicain puisqu'il est partisan du divorce, la réponse est charmante, pleine d'esprit, et de ce bon sens paradoxal dont Alphonse Karr et Dumas semblent avoir le monopole.

Ecoutez un passage de cette réponse, sous forme de lettre, publiée par *Paris-Journal*:

Si *le gouvernement de « Tous »* amène le progrès des idées et de la civilisation, je suis pour le gouvernement de « *Tous* » en ma qualité d'*avancé*, s'il amène la banqueroute, la guillotine, la Commune, je ne suis plus pour lui, en ma qualité d'honnête homme; si le gouvernement de « *Un seul,* » comme après la Terreur et le Directoire par exemple, m'amène le triomphe, la richesse et la gloire de mon pays, je suis pour le gouvernement de ce « *Un seul,* » en ma qualité de patriote; s'il m'amène la révocation de l'édit de Nantes et les dragonnades, je ne suis plus pour lui, en ma qualité d'homme avancé.

Mais, comme je ne sais jamais d'avance comment va tourner une forme de gouvernement, et si elle fera le malheur ou le bonheur de mon pays, pourquoi voulez-vous que j'y adhère aveuglement, et comment espérez-vous établir un principe absolu en cette matière? Encore faut-il attendre qu'une forme gouvernementale ait fait ses preuves, les bonnes, et, en face de la république actuelle, j'ai encore le droit d'attendre.

Ayons un idéal, demandons des réformes, rêvons la perfection, je le veux bien, mais « *Tous* », le nommé « *Tous* », par quel procédé lui ferons-nous partager notre idéal? Comment l'amènerons-nous à l'intelligence et à la mise en œuvre de nos idées? Comment l'établirons-nous dans l'état de perfection collective? « *Un seul* » a au moins cet avantage qu'on peut arriver plus facilement à le conseiller, à le convaincre que « *Tous* », qu'il peut être plus facilement un esprit ouvert que « *Tous* », et que, s'il résiste trop, on peut, en somme, le chasser comme Charles X, le guillotiner comme Louis XVI, ou l'assassiner comme Henri IV. Ceci n'amène jamais les résultats sur lesquels on compte, mais ça change et ça distrait pendant quelque temps, et, comme disait un chirurgien, après avoir coupé la jambe à un client, tout en sachant que l'opération ne le sauverait pas: « Il faut toujours amuser un malade. »

***

La *République Française* pousse à la guerre pour défendre Tewfick. Elle développe cette thèse d'un *abracadabrant* orgueil que Gambetta, étant ministre, a promi sa protection à Tewfick, et qu'ainsi la parole de la France est engagée.

Il y a beau temps que la France et Gambetta font deux:

Tewfik ayant tenu fidèlement toutes ses promesses, nous n'avons pas le plus futile prétexte pour nous séparer de lui. Tous les prédécesseurs de M de Freycinet l'ont compris. Dès que commencerent les mutineries de la soldatesque, M. Barthélémy Saint-Hilaire (hier encore nous le disions) rappela M. de Ring, qui s'y était compromis et assura le khédive de sa sympathie et de sa protection.

Le 7 janvier de cette année, M. Gambetta expédiait au Caire la note collective que l'on connait et qui contient l'affirmation la plus positive que, en cas de péril, Tewfik peut compter sur nous. Cette note, il est vrai, est signée de M. Gambetta, et l'on sait que la politique de M. de Freycinet a pour principe d'effacer tout ce qu'a fait le ministère du 14 novembre. Mais cette note il ne peut l'effacer. Si elle porte la signature abhorrée de ce ministre, elle porte aussi la signature de la France. Elle engage M. de Freycinet, qu'il le veuille ou non.

D'ailleurs, que disait-il lui-même, le 12 mai, lorsqu'il transmettait à lord Lyons les propositions de la France? « Le gouvernement français estime qu'il est du devoir » strict des deux gouvernements d'appuyer » Son Altesse; il coopérera dans ce sens » avec le gouvernement anglais, loyalement et sans arrière-pensée ». — Loyalement et sans arrière-pensée!

La parole de la France est donc engagée. Elle a été donnée deux fois solennellement en cette année 1882.

NOUVELLES MILITAIRES

Les officiers retraités

Un député du Midi, l'honorable M. Pieyre, a pris l'initiative d'une proposition de loi tendant à autoriser les officiers retraités à ne payer que le quart des tarifs ordinaires, lorsqu'ils voyagent en chemin de fer.

Un autre député, M. Vietle, chargé de faire le rapport sur la proposition Pieyre, a conclu à la non-prise en considération. C'était son droit.

Mais en se montrant si dur pour de vieux soldats, le rapporteur s'est servi d'arguments prouvant combien il connaît peu les questions sur lesquelles il légifère.

M. Viette parle des choses de l'armée comme un aveugle de naissance pourrait parler des couleurs: il n'y voit goutte, ce qui ne l'empêche pas d'affirmer que son collègue, M. Pieyre, n'y voit pas davantage.

Alors, nous voilà bien plantés, si la solution des questions militaires incombe à des « honorables » de cette compétance!

Le fait est que ni l'un ni l'autre ne sont très-ferrés sur les conditions auxquelles s'effectue le transport en chemin de fer, à prix réduit, des officiers en activité de service ou en retraite. M. Pieyre peut du moins s'excuser en excipant de l'incontestable bienveillance dont il est manifestement animé, tandis que l'autre..... Oh! l'autre, c'est bien différent: il a perdu une belle occasion de se taire.

La conclusion de ce petit incident, c'est que, quand on veut légiférer sur l'armée, il faut commencer par étudier les questions militaires.

Du 15 mai au 15 juin 1882, le Bureau de bienfaisance de Tourcoing a secouru 913 familles. Au 15 mai il en secourait 934.

Du 15 mai au 15 juin il a distribué 19,943 pains de 1 kilog. 500 grammes.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

Apparence de la récolte de 1882 en Belgique

Depuis nombre d'années les campagnes n'ont, au printemps, présenté d'aussi belles apparences qu'en 1882. Il faut remonter loin pour trouver le souvenir d'espérances aussi grandes. Il n'y a que fort peu de notes discordantes dans les éloges que l'on fait, pour ainsi dire partout, de l'état des emblavures. Voici, du reste, pour les principales cultures, le résumé des avis parvenus à l'administration. Cette revue corrobore l'impression générale ci-dessus désignée.

Les froments, les seigles et les orges sont superbes et promettent une récolte exceptionnelle. Les froments ont bien tallé. Les seigles sont en maints endroits caractérisés par une hauteur de chaume exceptionnelle; les épis seront, sans doute, bien remplis, la floraison et la fécondation s'étant accomplies dans de bonnes conditions, par un temps convenable. Les orges, quoique belles, ont un peu souffert du froid.

La situation des avoines est également favorable. Quelques plaintes, cependant, se produisent. C'est ainsi que, si les avoines semées de bonne heure offrent le plus bel aspect, celles qui sont tardives laissent, par contre, beaucoup à désirer; on en rencontre même de mauvaises parmi les dernières semées. La sécheresse a d'ailleurs, durant un certain temps, retardé la végétation de l'avoine.

Le colza ne donnera qu'une récolte médiocre. Celle des légumineuses, pois et fèves, promet d'être meilleure.

La végétation des pommes de terre est vigoureuse et semble prédire une récolte abondante.

Les lins ne paraissent pas, en général, donner aux cultivateurs aussi grande satisfaction que les céréales. Ils ont souffert de la sécheresse, et les derniers semés surtout laissent à désirer. Il y aura des récoltes variées. Toutefois cette culture pourra, en moyenne, être considérée comme rémunératrice.

La production des prairies donne lieu à quelques plaintes: à causes des gelées tardives la pousse a été lente, la première coupe a subi une légère dépression. Le rendement sera néanmoins satisfaisant si la rentrée n'est pas contrariée. On pourra même le tenir pour très bon dans les prairies fraîches, ainsi que dans celles qui ont été bien fumées. Par contre, il sera affaibli dans les prés hauts et secs. Les pluies et les orages de ces derniers jours, arrivant au moment du fauchage et de la fenaison, ont causé une certaine inquiétude. Espérons que quelques beaux jours auront raison de ces appréhensions.

Les trèfles sont très beaux. On espère une bonne récolte moyenne. Les localités où ils sont renseignés comme mediocres et courts sont fort peu nombreuses. La première coupe est généralement excellente et la seconde promet beaucoup.

Les semis de betteraves se sont effectués dans de très bonnes conditions. La plupard des betteraves sont actuellement très belles, quoique le temps qui a suivi le semis n'ait pas été précisément propice pour la levée. Celle-ci a été contrariée par la présence à la surface du sol d'une croûte dure, persistant à cause du défaut de pluie. Les premières betteraves semées sont encore les plus belles.

Dans la majorité des districts la production des fruits, tant à noyaux qu'à pépins, s'annonce comme devant être abondante. Dans d'autres districts, on est moins optimiste et l'on espère une récolte ordinaire seulement en fruits à noyaux, et une récolte médiocre à fruits à pépins.

En somme, on voit, comme nous le disions en commençant, que la satisfaction est générale. En fait, on a rarement vu une aussi belle apparence de récolte, abstraction faite de quelques mécomptes dus aux effets de la sécheresse sur les lins et les prairies naturelles en terrains élevés. L'année sera donc particulièrement productive et heureuse pour le pays et pour l'agriculture, si les circonstances météoriques ne viennent pas détruire les espérances.

Malheureusement, les pluies que nous subissons depuis quelque temps ont déjà fait du tort aux céréales, notamment au froment, au seigle et à l'orge, qui sont verdés dans différentes localités. Beaucoup d'épis seront frappés de stérilité en tout so en partie.

Encaissement des valeurs avec protêt

A partir du 1er juillet, les deux offices de postes, allemand et français, accepteront respectivement pour les deux pays, l'encaissement des valeurs avec protêt.

La mention « à protester » doit être indiquée sur la formule postale. De plus, l'expéditeur devra déclarer « qu'il s'engage à rembourser les frais de protêt, au cas où le destinaire n'aurait pu les payer.

VARIÉTÉS

VIEUX PAPIERS

On a trouvé de vieux papiers; on dit que d'autres ont disparu. Les premiers appartenaient à M. Thiers. Mlle Dosne en aurait fait la découverte dans l'hôtel de la place Saint Georges. Ce seraient des notes et des fragments destinés sans doute à former la trame des mémoires. Il s'y trouverait notamment des portraits à la plume de Louis Philippe et de Jacques Laffitte, une conversation de M. Thiers avec le prince de Talleyrand et une page sur « l'abus du roman dans la littérature moderne. » Ces feuillets seront-ils publiés? On presse, dit-on, Mlle Dosne d'y consentir. On ajoute qu'elle ne paraît point disposée à accueillir cette requête. Je tiens qu'elle a raison. Je ne me permettrai point de porter un jugement sur des documents inédits, mais j'estime qu'il ne convient pas, pour la mémoire de l'auteur, de leur donner une publicité dont celui-ci ne les a pas jugés dignes. Il ne faut pas, comme dit l'adage populaire, être plus royaliste que le roi.

***

C'est pour cela que je ne partage nullement l'émoi qu'ont éprouvé quelques personnes en apprenant que des papiers laissés par Balzac ont été, l'autre semaine, dispersés ou détruits. L'histoire a été contée par le *Figaro*. Il paraît que dans l'hôtel où vient de mourir la veuve du grand romancier se trouvaient bon nombre de notes et de lettres laissées par lui. A la faveur de la confusion qui suit l'entrée de la mort dans une maison, quelques-uns de ces papiers ont été dérobés, — ceux-là, du moins ne seront pas perdus pour tout le monde, — d'autres ont été la proie des flammes, allumées volontairement par des domestiques iconoclastes sans le savoir. Et voilà qu'aussitôt un long cri de douleur s'élève au camp des lettrés ou de ceux qui se prétendent tels. Des pages inédites de Balzac sont détruites! Quelle catastrophe!..... Pour les amateurs d'autographes, soit! Pour les admirateurs de Balzac, non!

***

Sait-on bien, en effet, ce qu'étaient ces papiers? Personne ne peut fournir là dessus un renseignement quelque peu précis. On en est réduit aux suppositions, et le champ est vaste. Je crois bien qu'on peut être certain qu'il n'y avait là aucune œuvre terminée et digne de voir le jour. On prétend que Balzac, avant de mourir, avait tracé une liste des romans qu'il se proposait d'écrire. Peut-être cette liste figurait-elle dans les papiers aujourd'hui anéantis. Certes, c'est là pour les biographes de Balzac une fâcheuse lacune, mais les lettres n'y perdent rien, puisqu'il ne s'agissait que de projets, tout au plus d'ébauches, et quelles ébauches! On connait la méthode de travail de Balzac. A l'encontre d'auteurs qui écrivent de premier jet et élaguent ensuite les branches trop touffues, — c'est l'histoire d'un chef d'œuvre de Frédéric Soulié: le *Lion amoureux*. — Balzac ne développait sa pensée que successivement et pour ainsi dire par étapes. *Eugénie Grandet* tint tout entière, au début, en quarante lignes. Quand ce minuscule manuscrit revint de l'imprimerie, Balzac le découpa, intercalant pour ainsi dire entre chaque ligne de nouveaux développements, faisant ce qu'en argot d'imprimerie on appelle des « bourdons. » Douze fois le voyage se fit de l'imprimerie chez l'auteur, et lorsque Balzac eut jugé qu'il n'avait plus rien à ajouter, il se trouva qu'il avait écrit un chef-d'œuvre. Quel autre que lui aurait pu le faire jaillir des quarante lignes du début?

***

Mais qu'importe? s'écrie-t-on; tout ce qui touche à l'histoire d'un homme célèbre est intéressant! Oh! j'entends bien que c'est là un des défauts de notre temps. On n'admire pas sans une secrète protestation de l'amour-propre. On ne serait pas fâché de retrouver quelque œuvre mal venue, ne fut-ce que pour pouvoir dire qu'après tout « il n'était pas si grand que cela ». Et puis, le public est volontiers comme les enfants, qui cassent leur polichinelle pour voir ce qu'il y a dedans. Demandez au premier venu ce qu'il préfère: d'être installé dans la salle, de façon à jouir complètement du spectacle, ou d'être introduit dans les coulisses, où il verra mal et perdra toute illusion. Il y a gros à parier que votre interlocuteur préférera les coulisses. C'est son droit, et il peut donner de son goût une foule d'excellentes raisons; mais la gloire de l'auteur de la comédie ne gagnera certainement rien à être vue ainsi en déshabillé. Louis XIV est plus grand dans le *Passage du Rhin* que dans les *Mémoires* de Saint-Simon. Les notes d'un auteur, c'est son déshabillé. Le public n'a rien à y voir, et l'auteur a tout à y perdre.

***

Qu'on se rappelle toutes les publications posthumes faites par des amis plus zélés que maladroits. Elles n'ont jamais servi la réputation de celui qu'on voulait honorer. Elles lui ont souvent nui. Croyez-vous qu'un auteur soit si peu soucieux de sa gloire qu'il laisse volontairement dans l'ombre ce qui pourrait contribuer à l'accroître? M. Thiers a écrit quelques vers. On n'en parle pas, et, on fait bien si j'en juge par le quatrain qui lui fut envoyé à Lille, où il avait essayé, suivant l'expression classique, de « taquiner la muse. »

De notre Flandre en vain pour illustrer la ville,
D'un barde harmonieux tu veux prendre les traits,
Ta poésie est fade, ennuyeuse, et jamais
On ne dira de toi: le poète *Delille*.

Serait-ce rendre service à la mémoire de M. Thiers que de rééditer les vers qui lui valurent cette piquante répartie? M. de Rémusat ne serait-il pas un peu diminué dans l'esprit de ses lecteurs si à la suite de ses œuvres, on réimprimait le *Combat, ou Lisette et la bouteille*, chanson fort légère dont il est incontestablement l'auteur. Un des plus illustres membres de l'Académie française a publié dans sa jeunesse un certain *Roman de la taillère*, devenu introuvable, parce que l'auteur en a fait rechercher et détruire tous les exemplaires. Le fin vieillard s'est douté que quelque ami maladroit ou quelque ennemi perfide, s'empresserait d'exhumer, après sa mort, ce péché d'inexpérience et de jeunesse. Connaissez-vous ce cantique à la Vierge:

Que nos chants réunis étonnent la nature;
Que les plus doux transports s'emparent de nos [cœurs;
La mère du Très-Haut, la vierge la plus pure,
Permet que notre voix célèbre ses grandeurs.
Dans ces terres d'exil, hélas! dès sa naissance,
De peines, de douleurs son cœur fut agité;
Son triomphe est venu, ce lys de l'innocence
Embellit les vallons de la félicité.

Les vers ne sont pas mauvais, mais les amis de l'auteur, aujourd'hui mort, se garderaient bien de les exhumer. Ils pensent avec raison qu'ils n'attesteraient pas un grand esprit d'unité dans sa vie et ils soignent ce que, très-improprement d'ailleurs, ils appellent sa gloire. Vous demandez le nom de ce poète mystique? C'est feu Raspail.

***

Si donc vous admirez M. Thiers et Balzac, ne demandez pas que les notes du premier soient publiées et ne déplorez pas trop la perte des papiers de l'auteur du *Père Goriot*. L'œuvre de Balzac est considérable. Elle suffit à sa réputation. Il faut prendre garde de la diminuer sous prétexte de l'embellir. Comme le peintre, le romancier a sa palette. Au lieu de couleurs, il y dépose des idées; mais, tant qu'il ne les a pas harmonisées, fondues et mises « au point », elles ont juste la valeur des « tubes » du peintre. De ceux-ci Rubens fera naître un chef-d'œuvre et Tartempion une croûte. Il y a bien assez de tableaux médiocres dans le musée de la littérature. Pour Dieu, n'exhumons pas ceux qui dorment sous la poussière!

PECCADILLE.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Pétition. — La pétion suivante vient d'être adressée aux membres de l'administration municipale de Roubaix:

Messieurs,

Les soussignés, marchands d'étoffes et de mercerie, établis sur la Grand'Place, prennent la liberté de vous exposer:

Que leur position est devenue tout à fait intolerable sur l'emplacement qui leur est assigné les jours de marché, et surtout aux temps de pluie.

Le gravier est entièrement détérioré sur la Grand'Place, en face des établissements de messieurs Delonlaine et Carré-Cheval; il ne forme qu'un bourbier mabordable pour leurs clients et les acbeteurs de passage.

Cette situation leur cause un préjudice considérable; ils viennent vous prier, messieurs, de vouloir bien faire exécuter les réparations nécessaires en cette circonstance.

Ils pourraient, pendant ce travail, reprendre leur ancien emplacement au milieu de la place.

Dans l'espoir que vous voudrez bien prendre cette demande en sérieuse considération, ils vous prient, messieurs, de vouloir bien recevoir l'assurance de leur profond respect.

(Suivent les signatures).

La Société d'émulation de Roubaix. — La société d'émulation se réunira en séance ordinaire le samedi 1er juillet à huit heures du soir.

Voici l'ordre du jour.

1° Notice nécrologique sur M. Henri Toulemonde par M. Jonniaux. (suite)

2° Communication sur l'éclairage électrique par M. l'abbé Vassart.

3° Vote pour la candidature de M. l'abbé Ghesquier et de M. le docteur Delgrange.

Un triste dénouement. — Le contre-maître de filature de M. Mimerel, Désiré Leignel, est mort hier des suites de l'accident dont il a été victime dans cet établissement, il y a une dizaine de jours.

Accident. — Mercredi soir, un enfant de dix ans, Henri Huvenne, a eu l'avant-bras droit fracturé en tombant de la barre fixe, au gymnase de la rue d'Alsace.

Quantum mutatus ab illo. — Pas facile dans ses moments d'ébriété le garçon boucher Vergolte de la rue Fourcroy. Hier, il menait grand bruit dans sa maison, et les voisins, épouvantés, entendaient crier: » Je te tnerai, femme: et ça ne fera pas long feu. » La femme, affolée, prit la chose au sérieux, et courut chez ses amies pour y chercher un refuge qu'on lui accorda sans peine. Vergotte, de plus en plus furieux, renversa la marche ordinaire de la colère, et profera les plus terribles menaces. Il épuisa rapidement le vocabulaire poissard; et, fatigué, titubant sous le poids de l'ivresse, il s'en fut *bravement* cuver son genièvre.

Espérons que la nuit lui aura porté conseil, et que ce matin il avait des idées moins belliqueuses.

L'affaire Ernst. — C'est mercredi qu'est venue devant la cour d'appel de Douai l'affaire de la Société des compositeurs et éditeurs de musique contre Mme Ernst. M. de Borville a lu en audience son rapport.

M. l'avocat-général Berton a donné ses conclusions. Pour lui l'action de la Société des *auteurs* compositeurs et éditeurs de *musique* est recevable et fondée lorsque Mme Ernst lit, par exemple, les paroles des chansons de Nadaud détachées de la musique. « Quand, dit-il, des chansonniers, comme Nadaud, composent à la fois les paroles et la musique de leurs chansons, l'ensemble de leur œuvre forme un tout indivisible, et lorsqu'ils déposent ce tout, paroles et musique, à la Société des *auteurs, compositeurs* et éditeurs de *musique*, c'est évidemment pour qu'elle protège la propriété de leurs chansons sous ces deux aspects: paroles et musique. »

Pour le surplus, c'est-à-dire pour les neuf dixièmes de la demande, il conclut à la non-recevabilité et au mal fondé de la Société.

La Cour statuera dans une audience prochaine.

Grande Harmonie. — Un journal de Douai annonce que pour son concert du mercredi de Gayant, la *musique de la Ville* de Douai, s'est assuré le concours de M. Vaissier, tuba-solo de la *Grande Harmonie* de Roubaix.

Concert du square Notre Dame. — Voici le programme du concert qui sera donné par la *Grande-Harmonie* et la société chorale l'*Union des travailleurs*, ce soir, de 8 à 10 h. au square Notre-Dame:

GRANDE-HARMONIE: 1. Allegro militaire. — 2 *Une Fête champêtre*, ouverture, Labory. — 3. *L'Enchanteresse*, valse, Divoir. — 4. *Le Rendez-vous de chasse*, Rossini. — 5. Caprice, polka pour grande clarinette, exécutée par M. Paul Fournier, Mayeur.

UNION DES TRAVAILLEURS: Deux chœurs.

GRANDE HARMONIE: 8. Fantaisie sur Mignon, Ambroise Thomas. — 9. *La Danse des Sorcières*, galop, Mayeur.

Concours colombophiles. — *Fédération colombophile roubaisienne.* — Résultat du concours du dimanche 25 juin, organisé par la société *La Colombe d'Or*, établie chez la veuve Catel, rue de Mouveaux, au Blanc-Seau. Lâcher, à 6 h. 30, de 609 pigeons. — Vent Nord. — Temps nuageux.

Prix d'honneur: 100 francs.

Duhamel, 9 h. 12 1/4, P.H. — Gauffet, 9 h. 14, P. H. — Mathon, 9 h. 14 1/2, P. H. — Petit, 9 h. 14 1/2, F. H. — Holmart, 9 h. 16 1/4, P. H. — Parent, 9 h. 16 1/4, P. P. H. — Baudringhien, 9 h. 18 1/4, P. H. — Mursy, 9 h. 19 1/4, P. P. H. — Hazebroucq, 9 h. 21 1/2, P. P. H. — Sablembier, 9 h. 27, P. — Renard, 9 h. 27 1/4, P. — Guilmain, 9 h. 27 3/4, P. P. — Ferret, 9 h. 28, P. — Duhamel, 9 h. 29 1/4. — Mathon, 9 h. 29 1/2, P. — Petit, 9 h. 29 1/2. — Dandois, 9 h. 29 3/4. P. P. — Prouvost, 9 h. 30, P. P. P. — Belys, 9 h. 30 1/4, P. P. P. — D'Hellemmie, 9 h. 31. — Cruque, 9 h. 32 1/4, P. P. — Corbusier, 9 h. 32 1/2, P. P. P. — Locutier, 9 h. 34 1/2. — Tesse, 9 h. 35, P. P. — Clément, 9 h. 37 3/4, P. P. P. — Teilliet, 9 h. 38, P. P. P. — Laurent, 9 h. 38 1/2. — Duthoit, 9 h. 39, P. P. — Clause, 9 h. 39 1/4. — Demeulenaert, 9 h. 39 1/4, P. — Guilmain, 9 h. 40 1/4 P. P. — Carlier, 9 h. 40 3/4. — Bernard, 9 h. 41 P. — Catel, 9 h. 41 1/2, P. P. — Vandeviéren, 9 h. 42 1/2. — Toilliet, 9 h. 42 1/2, P. — Hazebroucq, 9 h. 42 1/2, P. P. — Stoffin, 9 h. 43, P.

Stoffin, 9 h. 43 1/2. — Clément, 9 h. 44 3/4, P. — Clément, 9 h. 45 3/4, P. — Cruque, 9 h. 47 3/4, P. — Parent, 9 h. 48 1/4, P. P. — Bonnel, 9 h. 48 1/4, P. P. — D'Halluin Varrasse, 9 h. 48 1/2, P. — Vanackere, 9 h. 49. — Robbe, 9 h. 49 1/4, P. P. — Marsy, 9 h. 49 1/4, P. P. — Loquet, 9 h. 50 1/4, P. P. — Duhamel, 9 h. 50 1/4, P. P. — Clément, 9 h. 50 3/4. — Parent, 9 h. 51 1/4, P. P. — Duret, 9 h. 51 1/4, P. P. — D'Halluin Varrasse, 9 h. 51 1/2. — Laes, 9 h. 52 1/2. — Malfait, 9 h. 53 1/2. — Bermyn, 9 h. 53 3/4. — Hazebroucq, 9 h. 59, P. P. P. — Carlier, 9 h. 59 1/4. — Laes, 10 h. — Parent, 10 h. 00 1/4. — Baudringhien, 10 h. 00 1/4.

La lettre 11 signifie prix d'honneur.

Pélerinage de St-Benoît-Labre. — On sait qu'un pélerinage à Amettes (Pas-de-Calais) est organisé pour le lundi 3 juillet. Départ de Lille: 8 heures 36 matin.

Voici, lel que nous le trouvons dans la circulaire adressée au clerge et aux fidèles, l'ordre de la cérémonie:

« La cérémonie sera présidée par Sa Grandeur Mgr Duquesnay, archevêque de Cambrai, métropolitain, assisté de plusieurs autres prélats.

» Des messes basses seront dites, pendant toute la matinée, dans l'Eglise paroissiale et dans la maison natale du Saint.

» Un autel et une chaire seront dressés en plein air dans la prairie attenante.

» A onze heures, Messe pontificale suivie du Sermon par le *Révérend Père Picard*, directeur du grand pélerinage de pénitence à Jérusalem.

» A deux heures 1/2, grande procession à la maison de saint Benoît Labre.

» A trois heures 1/2, salut solennel et bénédiction de NN. SS. les Evêques.

» Un indult apostolique, en date du 9 janvier 1882, accorde une indulgence plenière à tous les pèlerins qui, après s'être confessés et avoir communié, visiteront en ce jour l'église paroissiale d'Amettes et y prieront aux intentions de Sainte Eglise.

» Mgr l'Archevêque accorde très affectueusement sa bénédiction à toutes les personnes qui, employant leur zèle à assurer le succès du pèlerinage, travailleront à la gloire de saint Benoît-Joseph Labre et procureront ce grand concours de prières dont la France a un si grand besoin.

FEUILLETON DU 30 JUIN 1882

— 24 —

VAISSEAUX BRULÉS

PAR

Mme CLAIRE DE CHANDENEUX

— Il m'a bien comprise, pensa-t-elle encore.

Gontran n'avait qu'un désir, fuir ce bal insipide. Il ne disait pas « ce bal odieux », parce qu'il venait de remarquer avec une surprise attendrie qu'Odette, obstinément, refusait de danser.

Madame Clavel n'avait garde de quitter une fête dont elle se déclarait, en son for intérieur, un des éléments les plus importants.

Son égoïsme cloua le malheureux Gontran sur le seuil de la terrasse la nuit tout entière. Cette place lui était chère. Le dernier regard d'Odette libre était venu lui causer l'ineffable sensation d'un regret inexprimé.

Le dernier regard!... Odette ne tourna plus vers lui ses yeux profonds.

Au petit jour, madame Clavel voulut bien prendre enfin le bras de son fils pour redescendre au logis Turquet.

Ne fallait-il pas s'accorder un peu de repos avant le mariage civil qui devait avoir lieu à midi et être suivi d'une partie de campagne?

Seul dans son appartement de garçon réduit à un vaste cabinet de toilette, dont on lui avait formé une chambre provisoire, Gontran repassa dans son esprit les menus faits de cette pénible nuit. Aussi bien ne pouvait-il songer à dormir.

Il revit la scène du contrat, les titres épars, les obligations Paris-Lyon-Méditerranée qu'une étrange coïncidence de chiffres rendaient si fort semblables aux siennes, et quoique rien de précis ne pût sortir de cette revue rétrospective, quoique rien de possible même se dessinât sur ce fond bizarre, le jeune homme résolut de ne plus différer le court voyage de Paris, qui aurait du moins le précieux avantage de l'éloigner pour quelques heures des fêtes irritantes de Montchenetz.

Cette résolution purement matérielle prise, il en creusa un autre bien autrement pénible, mais sage et digne de son caractère.

C'était de remplir jusqu'au bout avec convenance le rôle détesté que les circonstance lui avaient imposé; d'assister au mariage civil, au mariage religieux d'Odette puisqu'il le fallait absolument, au double titre de parent et de témoin; mais de ne plus montrer son visage contraint à aucune fête, de ne plus torturer son esprit pour le plier aux banalités du monde, ni son cœur pour lui donner, tout malade qu'il était déjà, l'énervant spectacle de joies désormais interdites à ses désirs.

Puis, il s'éloignerait pour un temps de cette petite ville paisible, où il avait éprouvé le plaisir filial de voir sa mère arriver toute heureuse et le regret intime de ne faire un doux rêve que pour le perdre aussitôt entrevu.

L'orage l'y avait atteint au débarqué, et quel orage!... une souffrance intime, indéfinissable, une folie douloureuse qu'il n'osait s'avouer, et qui, si fugitive qu'elle dut être hélas! lui paraissait devoir rester à jamais le plus pénétrant souvenir de sa jeunesse.

Aimer Odette!... aimer Odette le jour où, donnée à un autre, elle perd jusqu'au droit de le deviner.

Aimer Odette!... à l'heure où signant à son acte de mariage, il semble signer aussi toute renonciation à ses sentiments.

Que le reste de cette nuit se traîna lentement dans ces angoisses morales!... Vint le jour, mais, qu'allait-il apporter, sinon une souffrance de plus? La nécessité du sourire épouvantait Gontran. Pourtant le sourire est d'obligation impérieuse dans le joyeux rôle de témoin.

Les invités au mariage civil trouvèrent que ce témoin là avait un air lugubre.

— Nous ne sommes pas à l'enterrement, lui dit aigrement sa mère.

Elle ne savait pas, elle n'avait rien compris.

Le mariage civil!... une cérémonie bien plus solennelle en fait qu'en apparence!... bien que le maire de Bréneroy eût ceint son écharpe et prononce son discours avec une pompe tout à fait inusitée.

L'écharpe, repassée à neuf et attachée par les mains habiles de la femme du maire, avait une allure on ne peut plus attrayante.

Le discours, retouché par le fils aîné, licencié en droit, offrait des périodes quasi académiques.

Rien n'y fit.

Odette, en sortant de la salle enfumée où devant une table verte tâchée d'encre elle avait prononcé le « oui » fatal, avait besoin d'un effort de volonté pour se croire mariée.

Pour la jeune fille chrétienne, le serment prononcé devant un prêtre, dans la maison de Dieu, paraît toujours le seul véritable lien.

Avant de prêter ce serment, deux jours restaient encore à mademoiselle de Montchenetz, M. le curé de Bréneroy, absent, ayant prié qu'on voulût bien attendre son retour jusqu'au mercredi matin.

Les invités comptaient remplir gaiement cet intervalle. Comme début, aussitôt après le déjeuner, ils s'entassèrent dans une demi-douzaine de calèches et de victorias, pour aller visiter les ruines de l'abbaye de Montlaur, y lunch er, danser peut-être. Mesdemoiselles de Bois-Gélu et de Noirvany comptaient d'une façon absolue sur Gontran Clavel.

Grande fut la déception de ces demoiselles lorsque, le moment du départ venu, elles s'aperçurent que le plus désirable de tous leurs cavaliers, le seul pour lequel elles fussent en humeur de se montrer coquettes manquait obstinément à l'appel.

On avait déjà pris trop bonne opinion de M. Clavel pour le supposer capable de la plus légère inconvenance. Cette disparition subite devait faire craindre, quelque accident.

On s'informa, avec toute la discrétion que des filles majeures pouvaient apporter à une délic